



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

Borex, le 8 octobre 2026

DECISION DU CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

Séance du mardi 6 octobre 2026

Présidence : Roberto Mulone

Préavis n°01-2026 – Les autorisations générales pour la législature 2026-2031

Le Conseil communal de Borex

vu le préavis municipal n°01-2026 concernant les autorisations générales pour la législature 2026-2031 ;

ouï le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet (Finances) ;

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

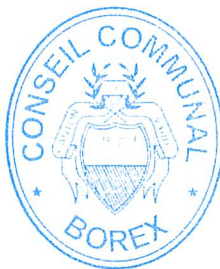
Décide : d'approuver le préavis municipal n°01-2026 relatif aux autorisations générales pour la législature 2026-2031.

Nombre de voix : **33 oui, 0 non, 0 abstention.**

Ainsi délibéré par le Conseil communal de Borex, dans sa séance du mardi 6 octobre 2026.

Le Président

Roberto Mulone



La Secrétaire

Caroline Otto

Avis affiché au pilier public du 9 au 18 octobre 2026